

Qu'est-ce qui justifie le maintien du confinement en Martinique ?

Dans le cadre du Décret du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19, **la Martinique est le seul département d'Outre-mer à subir un 2^{ème} confinement.**

Or, depuis 3 semaines, les facteurs combinés des vacances scolaires et de la distanciation physique ont permis une baisse significative des cas de COVID sur notre territoire.

Dès lors, qu'est-ce qui pourrait justifier le maintien du confinement ?

Qu'est-ce qui pourrait justifier que les commerces de proximité, acteurs responsables, ne puissent pas rouvrir en appliquant des protocoles garantissant la sécurité sanitaire de leur clientèle et leurs équipes ?

Qu'est-ce qui pourrait justifier que les filières du tourisme et du nautisme, qui représentent une part importante du PIB en Martinique, soient anéanties, alors même que des tests systématiques sont réalisés au départ des aéroports hexagonaux ?

Qu'est-ce qui pourrait justifier les perspectives de faillites en cascade, les pertes d'emploi, et l'augmentation du taux de pauvreté, alors que notre territoire a tant besoin de pouvoir compter sur un tissu productif fort pour soutenir son attractivité ?

Sur les territoires voisins que sont la Guadeloupe et la Guyane, les données épidémiologiques montrent une situation assez similaire à celle de la Martinique. **Qu'est ce qui justifie, dès lors, un traitement différencié dans la gestion sanitaire entre ces trois territoires ?**

Au regard des éléments énoncés ci-dessus, Contact-Entreprises, l'AMPI, ZILEA, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la CPME, la Chambre d'Agriculture et le Cluster Maritime Martinique, demandent donc aux pouvoirs sanitaires et régaliens :

- **L'exclusion de la Martinique du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020** afin de pouvoir adapter des mesures de sécurité sanitaire aux caractéristiques insulaires et épidémiologiques de notre territoire.
- **La levée du confinement** en envisageant des mesures adaptées, moins radicales, **tout en assurant la sécurité sanitaire des martiniquais.**

Depuis le début de l'épidémie, les entreprises martiniquaises ont montré leur engagement et **leur capacité à être des acteurs responsables et citoyens.** Elles sont prêtes à poursuivre leur implication, avec rigueur, dans la lutte contre le virus, en concourant à la mise en place de tests massifs et en participant à la sensibilisation aux gestes barrières.

Encore faut-il qu'elles soient entendues et qu'elles aient la possibilité d'ouvrir et de survivre !

